**AVIS D'APPEL D’OFFRES**

**Objet : Formation professionnelle** **et micro-projets collectifs et/ou communautaires, et appui individuel dans le cadre de la réintégration de migrants Ivoiriens de retour en Côte d’Ivoire**

**Objectifs**:

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet « Initiative Union européenne – OIM pour la protection et la réintégration de migrants en Côte d’Ivoire » financé sous le Fonds Fiduciaire d’Urgence de l’Union Européenne pour l’Afrique, l’Organisation Internationale pour les Migrations en Côte d’Ivoire recherche afin de partenariat, une organisation spécialisée dans la mise en place de formations professionnelles et/ou de micro-projets communautaires et/ou d’appui individuel pour la réintégration de migrants ivoiriens de retour dans les zones de :

* Abidjan
* Daloa et alentours
* Gagnoa et alentours
* San Pedro et alentours
* Bouaké et alentours
* Korhogo et alentours
1. **CONDITIONS :**

Formation professionnelle :

L’organisation devra pouvoir assurer la formation professionnelle dans différents corps de métiers , **(*agriculture, maraichage, étangs piscicoles,******ventes diverses, cosmétique, coiffure, électronique, électricité, soudure, maçonnerie et construction, épicerie, mécanique, couture, boulangerie et pâtisserie, restauration, menuiserie, artisanat, commerce, etc.*)**

Durant la période de formation, dont la durée sera préalablement déterminée, l’organisation devra avoir une capacité d’hébergement d’au moins 30 lits.

Microprojets d’insertion professionnelle

Des micro-projets d’insertion individuelle, collectifs et/ou communautaires seront développés et mis en œuvre selon les besoins :

* Le budget de chaque micro-projet sera déterminé par l’OIM ;
* Un pourcentage équitable entre migrants de retour et membres de la communauté d’origine devra être inclus dans la mise en œuvre des projets communautaires ;
* La prise en compte de l’aspect « genre » devra être respecté dans la mise en œuvre de chaque projet collectif et/ou communautaire ;
* Le micro-projet collectif et/ou communautaire doit être mis en place dans les zones identifiées ;
* Le micro-projet collectif et/ou communautaire doit être sélectionné en collaboration avec la communauté et les autorités des zones ciblées et avoir un impact positif sur la communauté entière ;
* Le micro-projet collectif et/ou communautaire doit instaurer des synergies avec des initiatives complémentaires présentes dans la région et se baser sur les structures et ressources déjà existantes ;
* Le micro projet collectif et/ou communautaire devra être à même de faciliter la création d’emplois dans les zones de retour des migrants ;

**2) DOCUMENTS A FOURNIR PAR L’ORGANISATION**

* La preuve que l’organisation est enregistrée auprès des autorités compétentes en Côte d’Ivoire;
* La preuve que l’organisation dispose d’une structure établie et d’une équipe dans les zones d’intervention – il faudra fournir un organigramme de la structure et les profils des employés qui seront affectés aux formations et aux microprojets ;

La même organisation est autorisée à présenter au maximum deux propositions de micro-projet ;

**3) DUREE :**

La durée de mise en œuvre des micro-projets individuels, collectifs et/ou communautaires est de 6 mois avec possibilité d’extension. Tous les micro-projets d’insertion individuels, collectifs et/ou communautaires feront l’objet d’un suivi/évaluation continu par l’IOM ;

**4) CANDIDATURE :**

Les organisations intéressées sont invitées à envoyer les documents suivants proprement remplis :

* ANNEXE 1 Appel d’offre
* ANNEXE 2 Proposition Technique
* ANNEXE 3 Plan d’action
* ANNEXE 4 Proposition financière
* ANNEXE 5 Profile Partenaire d’exécution

Les organisations intéressées peuvent retirer le dossier complet de l’appel d’offre au bureau de l'OIM à l'adresse ci-dessous pendant la période **du 11 décembre au 31 décembre 2017 de 8h30 à 12h30 du lundi au vendredi ou bien par email à l’adresse ci-après:** **fkoffi@iom.int**

Les dossiers devront être déposés en 3 exemplaires (un original et deux copies) au bureau de l'OIM au plus tard le 31 décembre 2017 ou bien par email.

**Organisation Internationale pour les Migrations - Côte d’Ivoire:**

**Cocody les II Plateaux Vallon - Lot No 1616 Rue L107 Abidjan - Côte d'Ivoire Tel: +225 22 52 82 00 - Fax: +225 22 52 40 24 E-mail:** **fkoffi@iom.int**

**5) SELECTION:**

Les candidats seront choisis sur la base d’une matrice d’évaluation disponible au bureau de l’OIM Côte d’Ivoire et des renseignements complémentaires pourront être obtenus au : **22 52 82 00/22 52 82 07**

L’OIM se réserve le droit d’accepter ou refuser toute proposition, d’annuler le processus de sélection et de refuser les propositions reçues à tout moment avant la signature du contrat de service.